

DOSSIER LABELLISATION INFORMATION JEUNESSE

Nom de la structure :
Espace Information Jeunesse

Adresse : Le Ranch
Rue de Los Heros
33185 LE HAILLAN

Nom du représentant légal :
Andréa KISS, Maire

Personne en charge du dossier :
Fabrice RICHARD

Nom du responsable
de l'Information Jeunesse :
Bertrand MENVIELLE
05.57.93.11.98

11 MARS 2022

Mairie du Haillan
137 avenue Pasteur
33185 LE HAILLAN
Numéro Siret : 2 13 302 003 000 16



Le Haillan

TABLE DES MATIERES

1- CONTEXTE

- A. Rappel du contexte
- B. Se poser la question du Quoi et du Pourquoi

2- FICHE IDENTITAIRE ET PORTRAIT SOCIAL

- A. Présentation de la ville
- B. Evolutions démographiques
- C. Evolution de la pyramide des âges
- D. Evolution des profils des ménages
- E. Equipements et services à destination des jeunes
- F. Projets structurants de la ville à venir

3- LA PLACE DES JEUNES

- A. La scolarisation des jeunes
- B. L'activité professionnelle des jeunes
- C. Les dispositifs d'accompagnements
- D. Zoom sur la prise en compte des 12 – 17 ans

4- DIAGNOSTIC PARTAGE

- A. Le questionnaire comme outil de consultation auprès des jeunes
- B. Le séminaire comme autre outil de concertation avec les partenaires

5- LA POLITIQUE JEUNESSE DU HAILLAN

- A. Les axes jeunesse de la Ville
- B. La formalisation du partenariat par la création d'une instance de coordination jeunesse
- C. La place des jeunes

6- PROJET DE LA STRUCTURE

- A. Fonctionnement de la structure
- B. Lieux
- C. Horaires
- D. Programme d'action sur les 3 ans
- E. Des moyens humains mutualisés au service de la jeunesse
- F. Partenariats développés autour de l'Information Jeunesse

1- CONTEXTE

A) Rappel du contexte

Le projet d'une structure « Information Jeunesse » prend pour point de départ une volonté politique de répondre aux besoins des jeunes, de développer un service de proximité destiné à leur apporter les éléments de réponses dont ils ont besoin pour prendre les décisions relatives à leur vie quotidienne ou à leur avenir les plus adaptées à leur situation.

En améliorant la connaissance de leur environnement, en leur apportant des conseils dans tous les domaines de leur vie, l'Information Jeunesse a pour but de rendre les jeunes plus autonomes et plus responsables, en facilitant leur intégration sociale et leur citoyenneté.

B) Se poser la question du QUOI et du POURQUOI

Un Espace Information Jeunesse est un espace d'accueil et d'information où les jeunes ont accès à une information complète, pratique et actualisée. L'accueil est gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous (prise de rendez-vous si besoin).

L'objectif est aussi de créer du lien entre les différents partenaires locaux afin de regrouper l'information et ainsi permettre une meilleure lisibilité auprès des jeunes dans leurs démarches, leurs projets, quel que soit leur situation et leur demande.

Dédié aux jeunes de 13 à 29 ans, les enjeux sont de donner un lieu d'information, d'accueil et d'écoute permettant de développer l'autonomie et la responsabilisation des jeunes. L'Information Jeunesse s'appuie sur l'accompagnement de projets de jeunes. Elle vise à créer un outil pour la jeunesse et permettre une veille permanente sur le territoire

2- FICHE IDENTITAIRE ET PORTRAIT SOCIAL DE LA COMMUNE

Le portrait social de la commune a été nourri par le rapport d'étude du cabinet CREHAM effectué en mai 2021 à l'occasion de son actualisation.

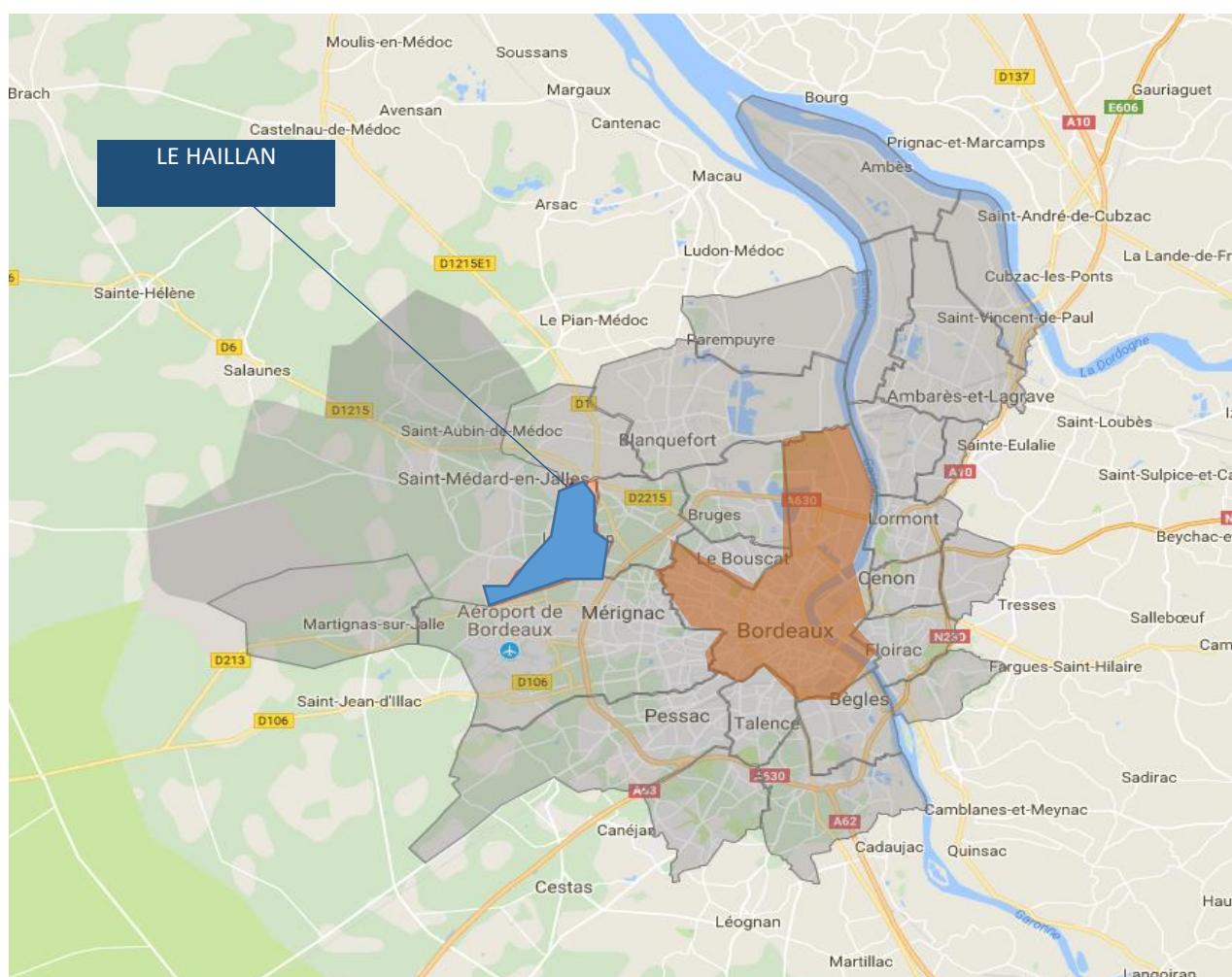
A ce titre, la commune du Haillan mène depuis plusieurs années des réflexions et actions en lien avec les politiques publiques de services à la population, mises en œuvre par les services communaux, les établissements publics administratifs (CCAS et Centre Social *La Source*), ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs.

Pour accompagner son action, elle s'est attachée à conduire lors des précédents mandats des Analyses des Besoins Sociaux régulièrement actualisées. Elle s'est par ailleurs engagée sur des démarches de conventionnement avec le partenaire de l'action sociale et des services aux familles qu'est la Caf de la Gironde (Convention Territoriale Globale, notamment).

A) Présentation de la ville intégrée dans la Métropole bordelaise

La commune du Haillan compte 11 342 habitants.

Elle est située dans le quadrant nord-ouest de l'agglomération bordelaise, à 7 km de Bordeaux et à proximité des communes de Mérignac (et de son aéroport), du Taillan-Médoc, de Saint-Médard-en-Jalles et d'Eysines



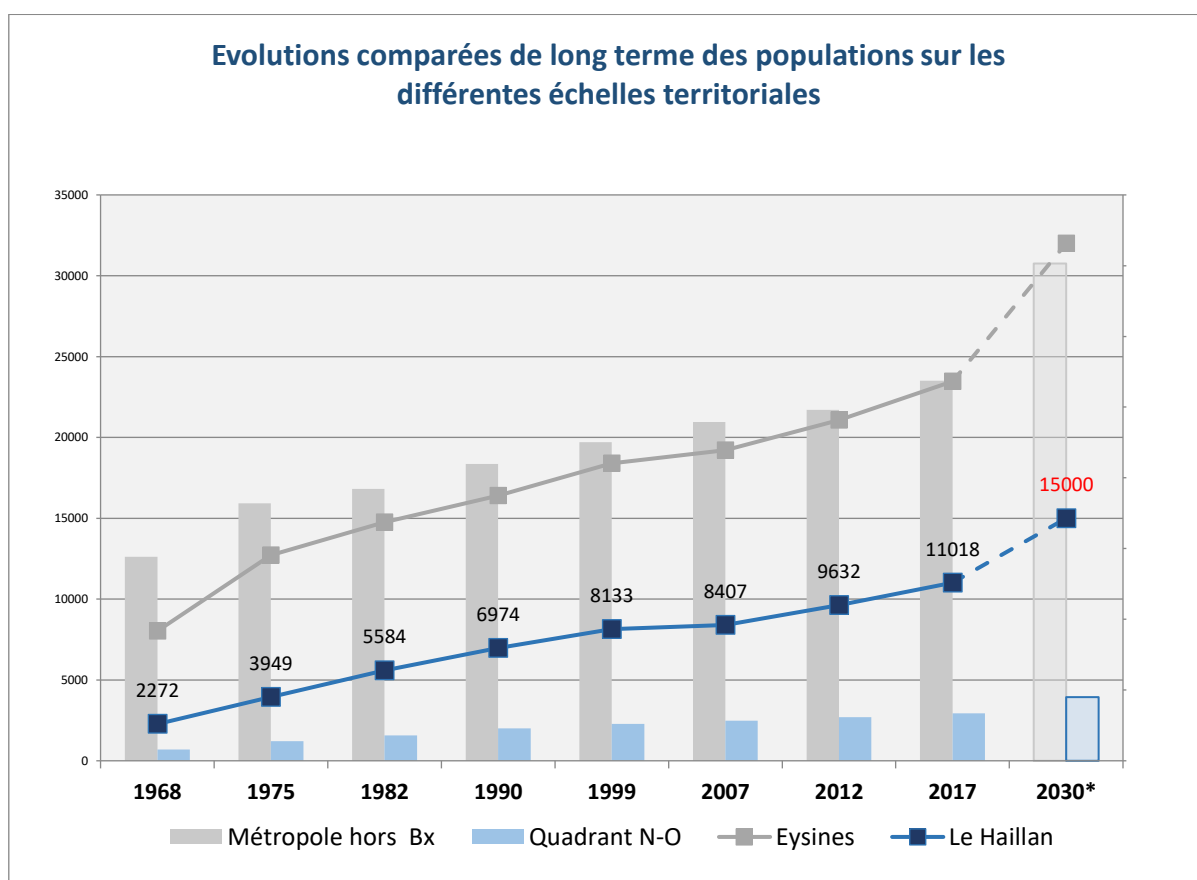
Avec seulement 9,3 km² de superficie, Le Haillan fait figure de petite commune résidentielle dense et en pleine mutation :

- Dans la continuité urbaine des communes voisines,
- Dotée d'une forte dynamique démographique en lien avec sa position en limite de la première et de la seconde ceinture (à la lisière extérieure de la rocade),
- Passée d'un statut de village urbain ou de « ville - village », au rang de petite ville riche de la diversité de ses équipements et services et portée par la dynamique de la péri urbanisation métropolitaine.
- Au cœur de la périphérie résidentielle de l'agglomération bordelaise, la commune du Haillan s'est développée au cours des dernières décennies sous l'impulsion du développement économique de la zone aéroportuaire et des industries liées à l'aérospatial, ceci tout en s'efforçant de préserver l'équilibre entre habitat, espaces verts et activités économiques.

B) Une évolution démographique en augmentation

Une dynamique démographique avérée, avec environ 50% d'habitants supplémentaires dans les quinze ans à venir → perspective de 15 000 habitants à l'horizon 2030.

Il faut souligner que l'évolution de la population au Haillan se fait sur un rythme très soutenu (taux de croissance annuel moyen = 2,7), témoignant de son attractivité.



L'accueil de nouveaux ménages (néo-haillanais) est un enjeu majeur.

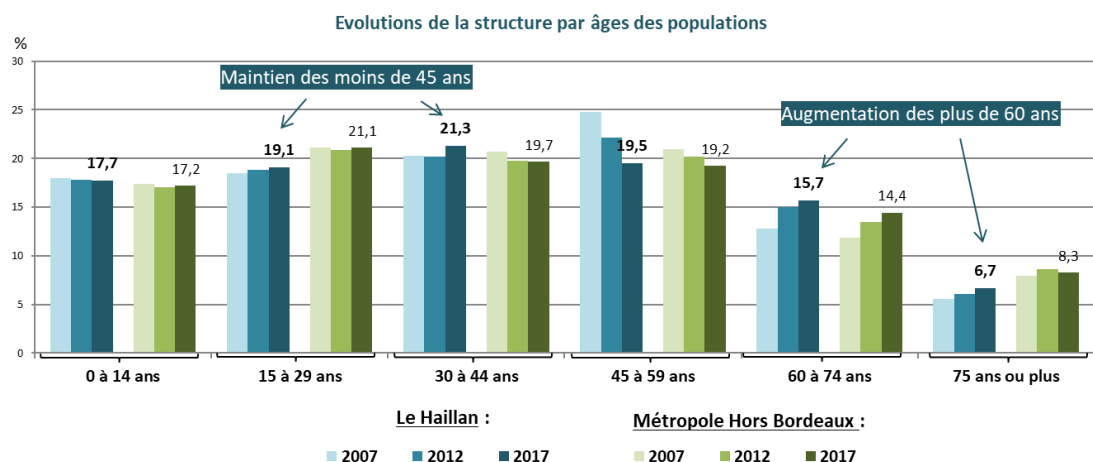
La croissance démographique au cours de la dernière décennie sur le Haillan a été très largement alimentée par l'installation de nouveaux ménages (solde migratoire = +2,1%), la contribution du solde des naissances par rapport au décès ayant elle été assez mineure (+0,6%).

C) L'évolution de la Pyramide des âges avec une augmentation de la part des 15-44 ans

L'observation de l'évolution, au cours des trois dernières périodes intercensitaires, de la répartition des tranches d'âges, témoigne d'un vieillissement de la population haillanaise que traduit l'augmentation de la part des plus de 60 ans, accompagnée par une légère hausse de la part des 15-44 ans.

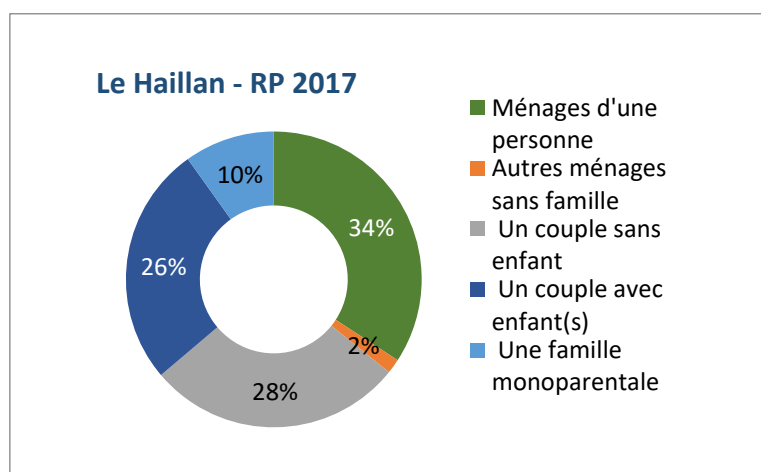
On notera par ailleurs une nette diminution des 45-59 ans (*moins 5,3 points entre 2007 et 2017*), qui semble être corrélée à la légère diminution des moins de 15 ans, ceux-ci étant pour partie les enfants de ceux-là.

Ces évolutions sont globalement légèrement plus marquées que celles observées sur la Métropole hors Bordeaux



D) Evolution des profils des ménages

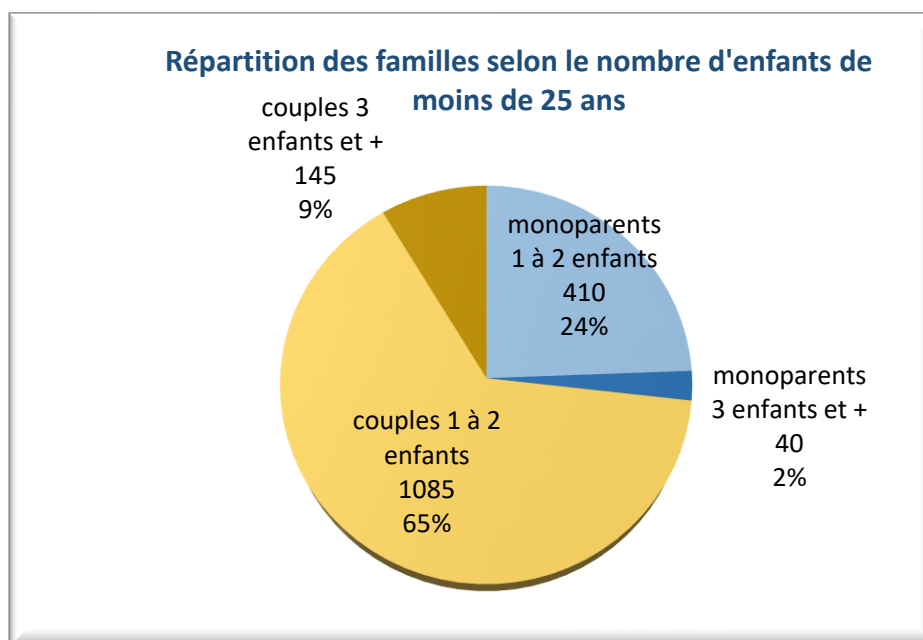
Si le nombre des ménages avec enfant(s) a augmenté entre 2007 et 2017 (+ 305 familles sur 1 815, dont + 119 familles monoparentales sur 495), la proportion de ces familles a en revanche globalement diminué au profit des personnes seules (- 10 points) et ce de façon plus significative que sur les autres communes de l'agglomération hors Bordeaux (-2,5 points).



On constate une part importante des familles dans la population haillanaise, associée à un indice de jeunesse relativement élevé.

Le Haillan accueillait en 2017, 1 680 ménages avec enfants de moins de 25 ans (68,6% des ménages), dont :

- 450 familles monoparentales (1/4 d'hommes, 3/4 de femmes)
- 1 230 couples avec enfants.
- 143,4 enfants de moins de 20 ans pour 100 personnes de 65 ans et plus (*Bx-Métropole* = 142,4)
- On dénombrait en 2017, 185 « familles nombreuses », avec au moins 3 enfants de moins 25 ans (11% des familles avec enfants, contre 13% sur le quadrant N-O), dont :
 - 40 familles monoparentales (2,4%),
 - 145 couples avec enfants (8,6%).



E) Des équipements et des services à destination des jeunes

- Des établissements secondaires :
 - 1 collège
 - Un second collège en cours de construction qui ouvrira en septembre 2022
- Des accueils de loisirs (mercredis et vacances) :
 - ALSH La source (6-15 ans) => 36 places
 - Accueil jeunes (ALSH) – *Le Ranch* (11 – 17 ans) => 24 places
 - Plusieurs actions et séjours organisés par le Centre Social *La Source* et le Service Enfance Jeunesse (ALSH 6-11 ans et Activités ados 12-17 ans)
- Des équipements culturels dans le secteur centre :
 - 1 médiathèque - bibliothèque,
 - 1 salle de spectacle arts vivants (L'entrepôt) et cinéma, 3 salles municipales.
 - 1 ludothèque
- De nombreux équipements sportifs, notamment en accès libre :
 - Grandes salles à vocation sportive (3 gymnases, 1 salle de gym., 1 dojo, 3 salles polyvalentes),
 - Stade Abel LAPORTE avec 3 terrains de foot, 7 terrains de tennis (dont 2 couverts), terrains de pétanques,
 - 1 skate park,
 - 1 aire multisports couverte (Bel Air),
 - 1 salle de pelote basque
 - 1 piscine intercommunale (Eysines / Le Haillan)



F) Des projets structurants de la ville à venir

- Aménagement de la Ville

- Projet « cœur de Ville » (ZAC) avec une nouvelle Mairie, de nouveaux plans de circulation, 500 nouveaux logements (en majorité pour des familles), espace unique rejoignant les deux places du centre, cheminement piétonnier, ...

- Transports / Mobilité

- Création d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre Bordeaux et Saint-Aubin de Médoc (bus express).

- Services à la population

- Création d'un second collège
- Rénovation du stade Abel Laporte (terrain synthétique, ...)
- Développement d'un pôle culturel

3- LA PLACE DES JEUNES

Les jeunes en âge scolaire

a) Les 12 – 17 ans :

Au vu des données Caf, l'évolution entre 2015 et 2019 des effectifs des mineurs âgés entre 12 et 17 ans est remarquable : +21,6% pour les 12-17 ans.

	12 - 15 ans	16- 17 ans
<i>Insee- RP 2017</i>	530	246
<i>Caf 33-- 2019</i>	484	201
<i>Taux de couverture</i>	0,91	0,82
<i>Evolution 2015-2019</i>	+21,6%	
<i>Effectifs scolaires sept. 2021</i>	679	

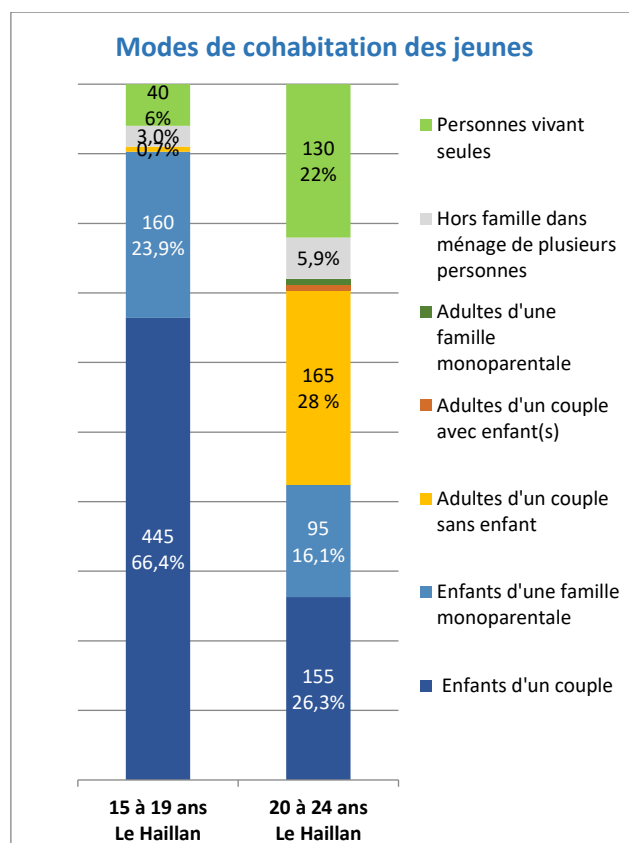
b) Zoom sur les plus de 16 ans :

La Ville du Haillan compte 1 164 jeunes âgés de 16 à 24 ans en 2017.

- Parmi les jeunes majeurs, on constate qu'1 jeune sur 2, âgé entre 20 et 24 ans, ne vivait plus chez ses parents, une part plus importante que sur les communes voisines (15%)
- 370 jeunes étaient recensés en 2017 comme des ménages « autonomes », dont 45 âgés de moins de 20 ans.
- Les 20-24 ans vivant chez leurs parents représentent ainsi 42 % au Haillan, moins que sur le quadrant Nord-Ouest (64,5%), mais plus que sur le département (36,4%).

	16-17 ans	18-19ans	20-24 ans
<i>Insee- RP 2017</i>	246	249	669

- Fin 2019, la Caf comptait 264 allocataires âgés de 18-24 ans (11,5%, contre 26% sur la métropole bordelaise).
Pour 295 jeunes de 20-24 ans ne résidant plus chez leurs parents recensés en 2017, près de 8/10 vivaient seuls.



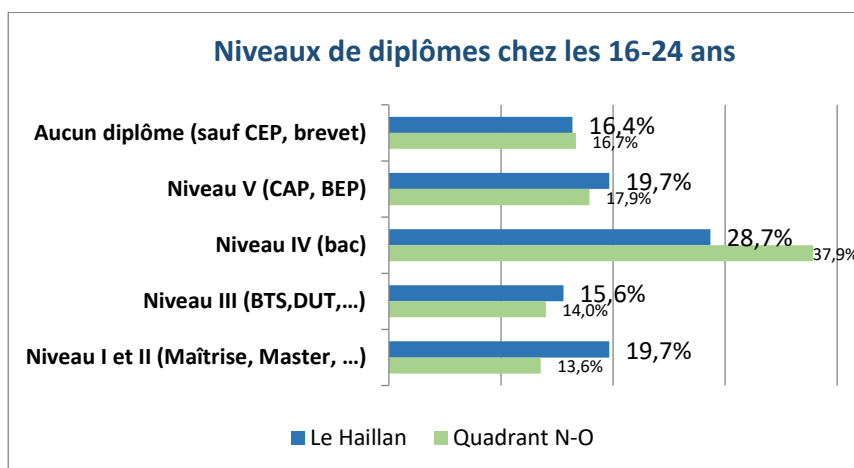
A) La scolarisation des jeunes de plus de 16 ans

Sur 1 164 jeunes âgés de 16 à 24 ans, en 2017 :

- 673 (58%) étaient scolarisés ou étudiants (inscrits dans un établissement d'enseignement), dont seulement 37 (6%) sur la commune.
Le lycée horticole n'est actuellement plus localisé sur Le Haillan, mais recentré sur Blanquefort pour les cours.
- Une part notable des plus âgés se déclaraient toutefois comme n'étant plus scolarisés, dont :
 - Une majorité des 20-24 ans (64%, 430 jeunes),
 - 1/5 des 18-19 ans (21%, 53 jeunes),
 - Seulement 3,5% des 16-17 ans (8 jeunes).

	16-17 ans	18-19 ans	20-24 ans	16-24 ans
Scolarisés	238 97%	196 79%	239 36%	673 58%
Commune de résidence	15	10	12	37
Autre commune du département de résidence	214	180	204	598
Autre département ou région	9	6	23	38
Non scolarisés*	8 3%	53 21%	430 64%	491 42%
Total	246	249	669	1164

Les jeunes n'étant plus scolarisés sont plus nombreux à avoir un niveau d'étude supérieur que sur les communes voisines :



B) L'activité professionnelle des jeunes

En 2017, environ 43% des jeunes âgés entre 16 et 24 ans se déclaraient actifs en emploi (~ 503 jeunes, dont ~ 83 n'avaient pas d'activité identifiée *delta ci-dessous*) :

- ~73, soit 15 % des 16-19 ans,
- ~ 426, soit 64% des 20-24 ans.

Approximativement 1/4 des jeunes âgés entre 16 et 24 ans (~ 320 jeunes) étaient en emploi stable ou apprentissage,

... mais un peu moins d'1/5 (~ 226 jeunes) pouvaient être considérés en situation instable ou précaire :

- ~ 85 en emploi à durée limitée ou en intérim,
- ~ 15 en stage ou contrat aidé,
- ~ Plus d'une centaine estimée ni en emploi, ni en formation = 126 se déclarant chômeurs* en 2017 =>152 en décembre 2020**.

Types d'activités	16-19 ans	20-24 ans	16-24 ans
Actifs avec emploi	~73	~426	~503
Chômage*	~31	~95	~126
Totaux	~104	~521	~629

Conditions d'emploi	15-19 ans	20-24 ans	15-24 ans
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaires de la fonction publique	20	225	245
En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	20	40	60
Placés par une agence d'intérim	0	20	20
Non salariés : Indépendants	5	10	15
En emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés	0	5	5
Stagiaires rémunérés en entreprise	0	10	10
Autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires...	15	50	65
Totaux	60	360	420

Delta
= 83

*Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

** Données observatoire de Pôle Emploi

Des jeunes qui semblent accéder aux prestations Caf, avec une interrogation sur les prestations logement.

Fin 2019, la Caf comptait parmi ses 264 allocataires de 18-24 ans :

72 % travaillant (+ 41 points p.r. à l'agglomération hors Bordeaux),

60 jeunes (33%) avec de bas revenus (-6 points p.r. à l'agglomération hors Bordeaux),

76% bénéficiaires de la prime d'activité (+8 points p.r. à l'agglomération hors Bordeaux),

39% bénéficiaires de prestations logement non étudiants (-12 points p.r. à l'agglomération hors Bordeaux),

10 bénéficiaires de l'AAH.

C) L'accompagnement des 16 et + sorti-e-s du système scolaire

La Mission Locale Technowest (MLT), présente sur 16 communes, propose un accompagnement personnalisé et de proximité aux jeunes de 16 à 25 ans (sortis du système scolaire avec ou sans diplôme).

Outre des services en matière d'insertion professionnelle, elle propose des conseils en matière d'accès à la vie quotidienne (logement, mobilité, santé, démarches citoyennes, droits, loisirs, sport et culture).

Elle accueille les jeunes haillanais lors de ses permanences hebdomadaires dans les locaux du Centre sociale La Source et du CCAS ou dans ses locaux à St-Médard-en-Jalles.

En 2021 :

- 62 jeunes haillanais ont été reçus dans le cadre d'un 1^{er} accueil (73 en 2020),
- 166 ont été accompagnés et ont bénéficiés de 1683 entretiens,
- 29 jeunes ont bénéficié de la Garantie Jeunes (droits ouverts pour les jeunes en situation de précarité NEET),
- 52 jeunes ont accédé à l'emploi soit 93 contrats de travail signés.

Relativement stable le nombre de jeunes haillanais recourant à la MLT paraît cohérent avec l'estimation en 2019 et 2020 du nombre de 16-25 ans pouvant être considérés en situation instable ou précaire.

CHIFFRES CLES

1 lieux d'accueil

1 professionnels
au service des jeunes et des
entreprises

166 jeunes
accompagnés

1 683
entretiens

PROFIL DES JEUNES DE LA MISSION LOCALE RECUS EN PREMIER ACCUEIL



En 2021,
62 jeunes
ont été reçus en
premier accueil



6% des jeunes
ont au moins un
enfant



Formation initiale



37% des jeunes
n'ont pas de diplôme

Caractéristiques

27% des jeunes
sont mineurs



3% des jeunes sont Bénéficiaires
de l'Obligation d'Emploi des
Travailleurs Handicapés (BOETH)

10% des jeunes proviennent
de pays situés hors de
l'Union Européenne



84% des jeunes sont NEET *

* NEET signifie Neither in Employment nor in
education or training. Ce sont des jeunes de 15-24
ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en

Age

45% des jeunes ont entre 18 et 21 ans

moins de 18 ans



de 18 à 21 ans

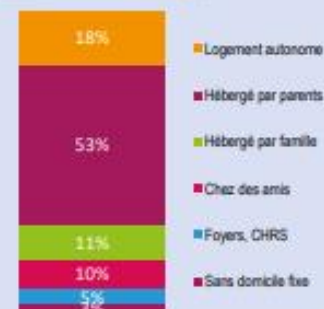


de 22 à 25 ans



Logement

53% des jeunes sont hébergés par leurs
parents



Zone d'habitation



QPV : quartier prioritaire politique de la ville
ZRR : Zone de revitalisation rurale

Mobilité



79% des jeunes déclarent ne pas
être mobiles au delà de leur
commune ou canton de résidence

2% n'ont aucun moyen de transport

5% se déplacent en vélo ou cyclo

76% utilisent exclusivement les
transports en commun

24% ont le permis B

18% possèdent une voiture ou moto

SITUATION DES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

45% des jeunes ne sont pas inscrits
à Pôle emploi au premier accueil



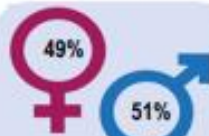
PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



En 2021,
166 jeunes
ont été accompagnés et
ont bénéficié de
1 683 entretiens

Caractéristiques

- 17%** des jeunes sont mineurs
- 4%** des jeunes sont Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH)
- 5%** des jeunes proviennent de pays situés hors de



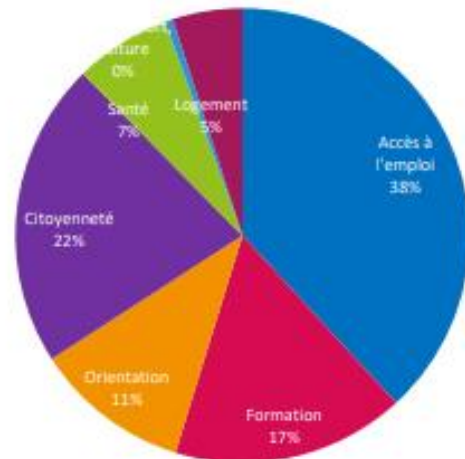
8% des jeunes parents ont au moins un enfant



Logement

- 4,8%** des jeunes sont sans domicile fixe
- 9%** des jeunes déclarent des difficultés pour se loger

Les thématiques de l'accompagnement



LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

CEP PACEA



Le **Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)** est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales. Il s'inscrit dans la démarche du Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

121 jeunes

en parcours
soit **73%** des jeunes accompagnés

357 jours

durée moyenne du parcours du jeune

44% des jeunes

sont en situation professionnelle à la sortie (emploi, formation...)

24 365 €

Montant des allocations versées
47 jeunes concernés

La Garantie Jeunes



Un droit ouvert pour les jeunes en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET)

Parmi les jeunes présents au moins 12 mois :

- 44%** ont effectué des périodes d'immersion
- 33%** sont en situation professionnelle à la sortie

Focus sur la dynamique d'accès à l'emploi, parmi les sortants 2021

77% ont occupé une situation professionnelle après la sortie (emploi, formation, alternance)

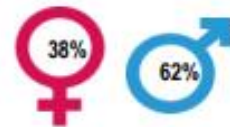
91 309 €

Montant des allocations versées

35 jeunes concernés

29 jeunes
entrés dans le dispositif

59% des jeunes
n'ont pas de diplôme



Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi



36 jeunes

Demandeurs d'emploi sont entrés
en suivi délégué Pôle Emploi

48% des jeunes

sont en situation professionnelle à la sortie (emploi, formation ...)



D) Zoom sur la prise en compte des 12-17 ans

La ville dispose de 2 lieux identifiés pour ce public :

- Le Ranch : point ado (11/17 ans), rattaché au service jeunesse municipal, ouvert du mardi au samedi en période scolaire, et du lundi au vendredi durant les vacances.

Cette structure est placée à proximité du stade, proche d'une école primaire, du collège et du pôle culturel.

- La Source : centre socio-culturel ouvert du lundi au vendredi toute l'année avec un ALSH 12/15 ans.

Le CSC est situé au sud de la ville, proche d'une école primaire et du futur deuxième collège.

Les jeunes viennent dans ces espaces pour se retrouver entre pairs et construire des projets personnels ou de groupe.

Le Haillan peut s'enorgueillir d'avoir un tissu associatif très riche et dynamique. En effet, une cinquantaine d'associations sportives ou culturelles s'adressent au 12 et +. Parmi elles, plusieurs proposent aux jeunes de s'investir en leur sein (bureau jeune, manifestations, arbitrage, entraînement).

Les jeunes naviguent très bien entre le monde associatif et les espaces jeunesse (Ranch et Source). Les liens noués entre nous justifient l'intérêt d'un travail commun en faveur de ce public et la participation du monde associatif à l'instance jeunesse (cf chap.5, B).

4- DIAGNOSTIC PARTAGE SUR LA JEUNESSE

A) UN OUTIL DE CONSULTATION : un questionnaire jeunesse déployé par Le Ranch et La Source

Ce questionnaire s'inscrit dans la démarche de diagnostic commun au renouvellement d'agrément du centre socio culturel la Source, ainsi que de la Convention de Territoire Globale (CTG) de la commune du Haillan et de la réflexion sur la mise en place d'une structure Information Jeunesse.

La volonté est d'impliquer les jeunes dans le diagnostic global du territoire en les questionnant particulièrement sur leurs vécus et leurs attentes.

Il s'agit donc d'un travail partagé et collaboratif entre le service jeunesse de la ville et la Source

Public visé :

Le public ciblé par le questionnaire est celui des 12 ans et +.

Notre objectif était de donner la parole aux jeunes de l'ensemble du territoire haillanais. Pour cela, plusieurs partenaires de la commune ont été associés, notamment le collège de la ville.

Méthode :

Afin de favoriser leurs expressions, des professionnels ont mené les questionnaires en allant à la rencontre des jeunes. Ces derniers ont ainsi pu les inciter à développer leurs réponses et étoffer leurs contenus. Il s'agissait d'engager un dialogue avec le public avec des questions ouvertes.

Le contexte sanitaire a rendu difficile l'enquête et les actions initialement prévues sur la période des vacances scolaires. La présence d'animateurs pour mener les questionnaires dans l'enceinte du collège, la semaine avant les vacances d'avril, a dû être annulée.

Les questionnaires ont pu être réalisés sur les différents lieux fréquentés par les jeunes : les structures jeunesse (Source, Ranch) et au collège également, mais de façon libre (durant les heures de permanences).

Les animateurs ont aussi été à la rencontre des jeunes sur le « quartier Edmond Rostand » et sur la zone Bel Air.

5 thématiques se dégagent de ce questionnaire :

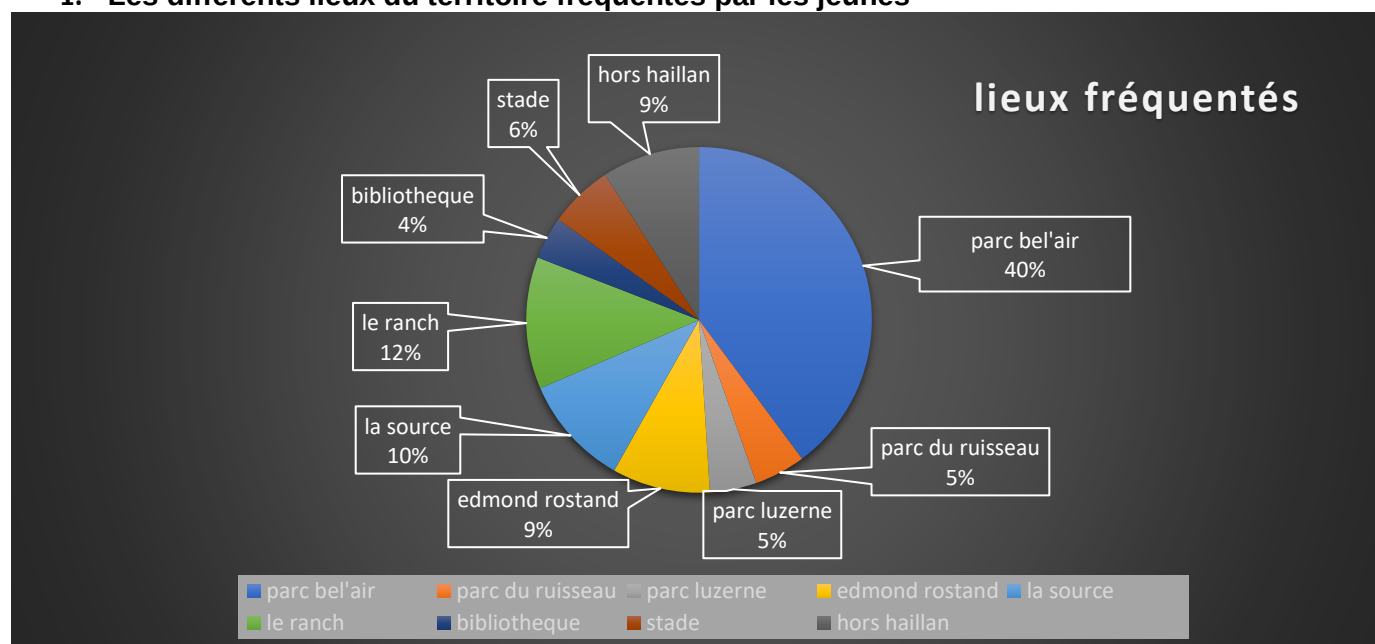
- Les différents lieux du territoire fréquentés par les jeunes
- Les différents types et natures d'investissements
- Leurs préoccupations
- Leurs envies ou pistes d'amélioration
- Leur définition d'un espace jeune

Les chiffres : 293 questionnaires retournés (40 questionnaires non exploitables).

Niveaux scolaires/ âges	12/13 ans	14/15 ans	16 ans et +
Nbr de questionnaires	114	138	41

B) ANALYSE DU QUESTIONNAIRE

1. Les différents lieux du territoire fréquentés par les jeunes



La volonté de la commune de créer des endroits avec des infrastructures pour la jeunesse semble en adéquation avec les retours des questionnaires et l'utilisation des différents espaces utilisés.

Les espaces de plein air :

L'espace « Bel-Air » est le lieu le plus cité par les jeunes. Ses infrastructures sportives et le cadre arboré permettent aux jeunes d'investir l'espace public.

Le city stade d'Edmond Rostand, la plaine Georges Ricart et le parc du Ruisseau sont aussi des lieux de rassemblement.

Les espaces encadrés :

On peut observer que les jeunes ont tout de même comme structures de référence Le Ranch, la Source et la bibliothèque/cyber base municipale.

La sortie du territoire :

Nous remarquons aussi que plus l'âge avance, et plus les envies de sortir du Haillan se font sentir : dès la 3^{ème}, certains commencent à évoquer Bordeaux et son centre-ville comme lieu de sorties pour diverses raisons (cinéma, shopping, balade...). »

Nous pouvons donc constater une mobilité importante des jeunes du territoire pour se retrouver entre pairs et/ou pratiquer du sport (city stades, parcs, skate parc).

Les lieux de rassemblement sont majoritairement des lieux ouverts, avec des infrastructures sportives et où l'on peut se balader.

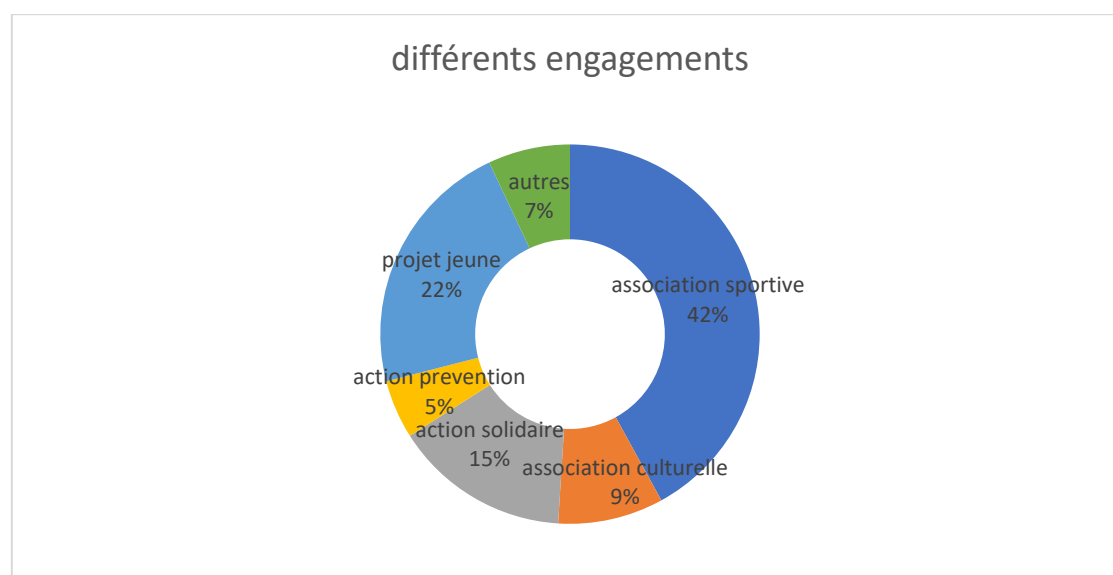
Les lieux ressources et d'animation tels que La Source et Le Ranch sont, dans l'ensemble, bien repérés par les jeunes collégiens.

Il semblerait que les jeunes adultes de plus de 16 ans quant à eux considèrent ces lieux comme des structures liées à l'enfance.

En contradiction, nous avons pu constater qu'un nombre important de jeunes ne sortent pas de chez eux. Mais il est important de rappeler le contexte du questionnaire marqué par la crise sanitaire qui empêche certains jeunes de sortir.

Les principales raisons restent l'interdiction des parents de sortir seul et le manque d'envie de sortir.

2- Les différentes formes d'engagement des jeunes



L'engagement des jeunes sur la commune se fait principalement au sein des associations sportives (Cf. p.16 D). Le territoire propose une offre diversifiée et dispose de nombreux clubs sportifs.

Il est important de noter qu'à partir du lycée, la plupart des jeunes interrogés ont arrêté les différentes pratiques sportives. Dans les questionnaires, la principale cause de cet arrêt semble être les études éloignées de la commune ou une professionnalisation ne permettant plus la pratique d'un sport.

Cependant, des réponses viennent en contradiction : certains clubs proposent et permettent à des jeunes, engagés dans leurs associations, de pouvoir entraîner au sein de leur club.

Quelques pratiques d'activités artistiques et culturelles sont citées dans les questionnaires et concernent principalement les 6ème / 5ème. A l'image de la pratique sportive, il y a une perte de pratique chez les +16 ans.

D'autres types d'engagement sont cités comme la cause environnementale (recyclage, animaux) ou les actions solidaires (restos du cœur, téléthon...). Ces types d'investissements restent à la marge. Certains aimeraient faire d'avantage mais ne trouvent pas de solutions pour s'investir comme ils le souhaitent.

On constate quelques engagements sur des actions envers d'autres jeunes ou des projets dans les structures jeunesse. Certains jeunes expriment un manque d'identification sur les différents engagements possibles ou l'impression que ce n'est pas pour eux. (Légitimité)

3- Leurs pistes ou envies pour des améliorations

La majorité des réponses portent sur des temps d'animation et/ou des événements

- Evènements sportifs ponctuels et sans inscription
- Evènements, concerts, festival pour les jeunes
- Tournoi gaming
- Lieu pour la musique

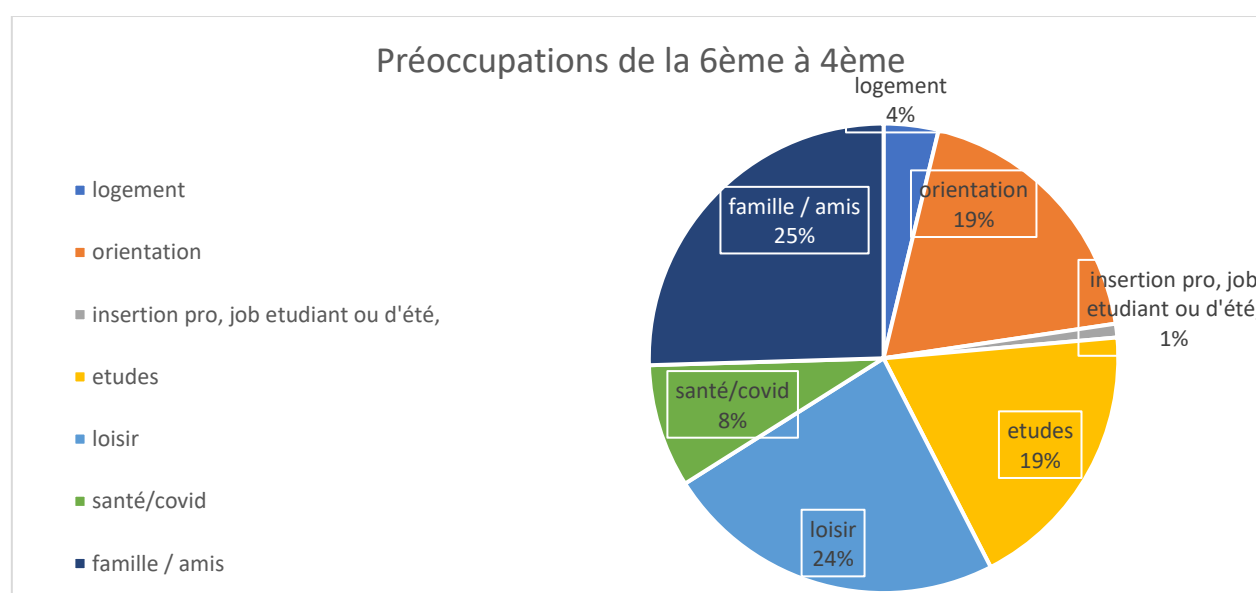
Dans un second temps, on constate une envie d'équipements urbain libres permettant de nouveaux loisirs.

- Zone de sport
- Terrain de Beach volley
- Table de ping Pong
- Plus de zone pour pouvoir s'asseoir dans les parcs
- Améliorations du skate Park (module, bol...)

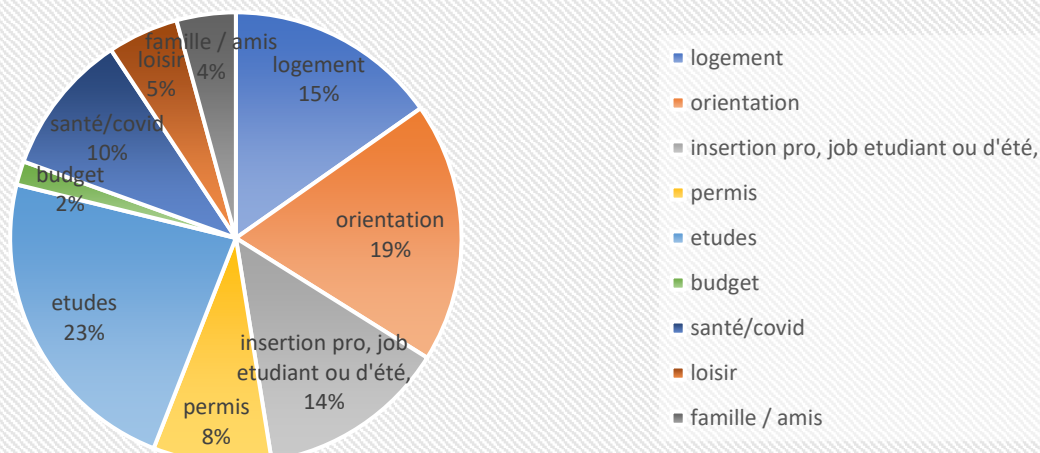
Une envie d'équipements urbain en accès libre éparpillé sur le territoire.

Pour les plus de 16 ans, on constate un besoin de pratique de manière ponctuelle, épisodique. Ce souhait n'est pas compatible avec une adhésion à un club sportif ou une pratique culturelle.

4- Les préoccupations exprimées par les jeunes



Préoccupations des 3èmes et +16ans



Les thèmes « famille/amis » et « loisir » sont importants, surtout chez les plus jeunes. Ils ne sont pas détaillés ici car il est estimé que les structures jeunes et les associations y répondent. Une constante se retrouve sur toutes les tranches d'âge : l'orientation et le choix des études. Cependant, il est à noter que les préoccupations sont différentes suivant l'âge, plus précisément selon le niveau d'études.

Le scolaire, et donc l'orientation et le choix des études, est un sujet prégnant dès la 4^{ème}. Devoir choisir son avenir professionnel si tôt semblerait être source de difficultés, tout du moins de questionnements forts.

Au lycée, les terminales (majoritairement bac général), font remonter des difficultés de lisibilité dans le choix de leur parcours post baccalauréat.

Hormis le scolaire, les jeunes se soucient de :

- La santé : une large part est faite au coronavirus COVID-19.
- L'environnement : concerne les 6èmes et les 5èmes.
- La vie sociale.

Les lycéens et jeunes majeurs, quant à eux, pensent beaucoup à :

- Les jobs d'été, jobs étudiants et l'emploi.
- Le logement.
- Le permis.
- Les vacances.

5- Leur définition d'un espace jeune

Les projections des pré-ados 12/15 ans et des ados + de 16 ans haillanais se recoupent sur plusieurs points. La principale différence se trouve sur le fait de gagner en indépendance en grandissant, et donc de pouvoir accéder à des lieux sur des temps sans adultes.

Il en ressort que l'espace dédié aux jeunes pourrait ressembler à une structure comportant plusieurs pièces pour différencier les tranches d'âge et les différentes pratiques (coin « chill out », coin écoute et répétition de musique, accès à des ordinateurs, informations diverses et bons plans, cuisine, baby-foot et billard, ...).

Ce lieu serait situé non loin d'un city stade, dans un parc.

Ce lieu serait en accès libre et donc dénué de toute forme d'inscription, que ce soit pour les différentes pratiques sur place ou bien pour les actions proposées.

Enfin, des actions en direction des jeunes y seraient proposées : concerts, soirées (cuisine, projection de films, ...), tournois sportifs ou d'e-sport, information, ...

B) LE SEMINAIRE : UN AUTRE OUTIL DE CONCERTATION AVEC LES ACTEURS JEUNESSE

Ce séminaire était inscrit dans la démarche de la CTG (Convention Territoriale Globale), il a été réalisé le 19/10/2021.

La démarche a consisté :

- Dans un premier temps à réunir, traiter et mettre en forme les données descriptives constitutives du portrait social de la commune, lequel a servi de socle aux réflexions prospectives conduites par la suite (*cf. rapport daté de mai 2021*),
- Soit, dans un second temps à organiser une rencontre avec les acteurs et partenaires du territoire invités à échanger sur les constats et formuler des propositions (*séminaire du 19 octobre 2021*).

L'organisation de ce séminaire a été animé sous forme de « café du projet social » (ateliers animés par des responsables de services municipaux concernés, du CCAS et du Centre Social) avec 4 thèmes proposés, sur lesquels les participants répartis en 4 sous-groupes ont été invités à s'exprimer.

Objectifs :

- Associer les acteurs locaux à l'élaboration d'un diagnostic croisé et partagé de la situation sociale du Haillan => soutenir la dynamique partenariale.
- Nourrir les réflexions à partir des données issues du travail d'état des lieux.
- Aider à préciser les orientations et la définition de pistes d'actions, sur la base des constats identifiés.

Ce séminaire a réuni 62 participants, acteurs, élus et services du territoire.

Thématique traitée : « Être jeune et vivre au Haillan »

Présentation des Fiches « Synthèse »

CONSTATS/QUESTIONS	AXES D'AMELIORATIONS
Complexité de la thématique jeunesse - quels jeunes en question ? - quelle visibilité de ces publics ? Des jeunes en situation de fragilité (ni en formation, ni en emploi,...) - quid des aides aux parcours d'<u>accès à l'emploi</u> ? - comment valoriser les ressources locales (ex. : <i>Jalles Solidarité</i>) ? - quelle prise en compte des <u>contraintes de mobilité</u> ?... Des jeunes en situation de handicap (~ une dizaine de bénéficiaires de l'AAH) - quels dispositifs d'accompagnement spécifiques ? - quel accompagnement des familles ? Des dispositifs de suivis relativement méconnus - quelle <u>coordination / coopération des acteurs</u> concernés par la jeunesse ? - quelle couverture des clubs de <u>prévention spécialisée</u> ?	<u>Cœuvrer en faveur d'un dialogue continu/ communication directe avec les jeunes :</u> - fédérer les jeunes autour de lieux ou d'événements - aller vers - valoriser le recours aux outils connectés <u>Développement d'actions d'accompagnement des jeunes dans leurs démarches d'orientation et d'insertion :</u> - orientation professionnelle - accès aux droits et à la santé - accès à la mobilité et à l'autonomie <u>Coopérer entre acteurs pour prévenir les difficultés :</u> - coordination des acteurs, y compris à l'échelle supra territoriale - soutien à la parentalité <u>Contribuer à l'inscription des jeunes dans la vie de la cité :</u> - valorisation de la démocratie participative - « visibilité » de la jeunesse - promotion du vivre ensemble

créham

Commune du Haillan – Synthèse du séminaire du 19 octobre - Créham - 2021

8

	AXES D'AMELIORATIONS	PISTES D'ACTIONS
Médiation	<u>Cœuvrer en faveur d'un dialogue continu/ communication directe avec les jeunes :</u> - fédérer les jeunes autour de lieux ou d'événements - aller vers - valoriser le recours aux outils connectés	■ Un espace mobile pour aller vers les jeunes combinant plusieurs offres (lieu Information Jeunesse, Food Truck, espace jeux, ...)* ■ Une application dédiée aux jeunes (outils d'information sur les ressources, les événements, fil des news,...)* ■ Un temps fort jeunesse (Festival orienté sur la jeunesse, ...)*
Offre de services	<u>Développement d'actions d'accompagnement des jeunes dans leurs démarches d'orientation et d'insertion :</u> - orientation professionnelle - accès aux droits et à la santé - accès à la mobilité et à l'autonomie	■ Un forum des métiers en lien avec les collègues et lycées (découverte des métiers de service notamment)* ■ Rencontres avec les professionnels de l'emploi (pôle emploi, ...) ■ Dispositif d'accès aux soins psy.** ■ Dispositifs d'aide à la mobilité**
Prévention territoriale	<u>Coopérer entre acteurs pour prévenir les difficultés :</u> - coordination des acteurs, y compris à l'échelle supra territoriale - soutien à la parentalité	■ Le renforcement de la mission coordination jeunesse à l'échelle de la commune (identification et mise en lien des acteurs, ...) ■ Interventions de la prévention spécialisée ■ Un ou des lieux ressources parents/ados (espace d'information, programmation de Cafés parents, ...)
Cohésion sociale	<u>Contribuer à l'inscription des jeunes dans la vie de la cité :</u> - promotion du vivre ensemble - valorisation de la démocratie participative - « visibilité » de la jeunesse	■ Des logements intergénérationnels en lien avec la ZAC Cœur de Ville ■ Un conseil consultatif de la Jeunesse (en partenariat avec les collègues) ■ Accueil des jeunes en stage (stages de 3ème notamment)

créham

* Actions jugées prioritaires par les acteurs ** Actions évoquées hors séminaire

9

Fort de ces analyses démographiques, de ces focus envers les jeunes, du tissu local, la Ville a précisé ses axes prioritaires pour la jeunesse pour la durée du mandat.

5- LA POLITIQUE JEUNESSE DU HAILLAN

A) Les Axes jeunesse de la Ville

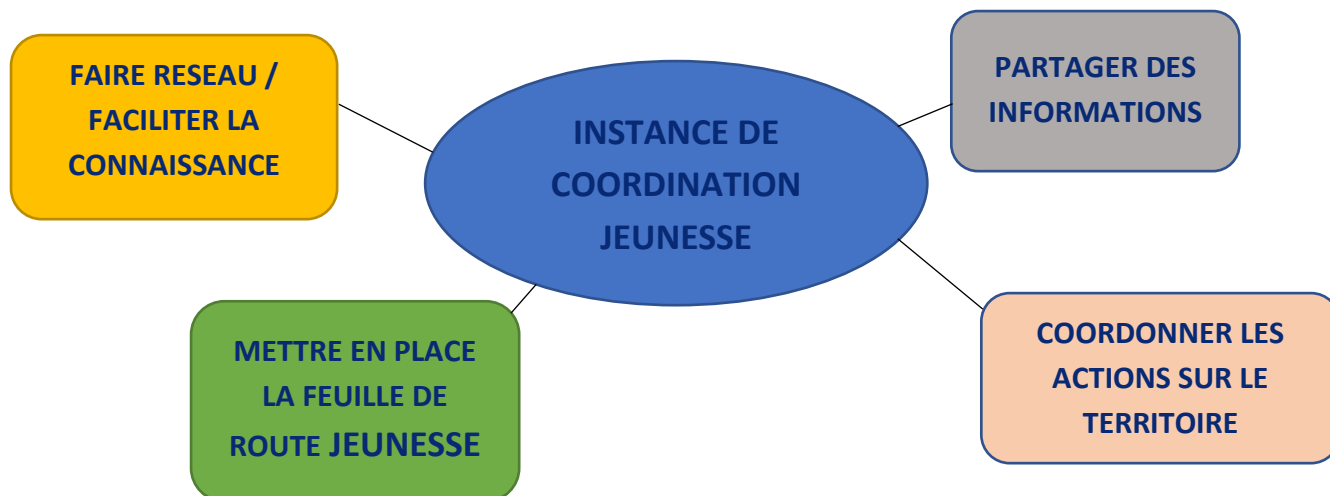
La Ville souhaite articuler sa politique jeunesse autour de 3 axes prioritaires :

AXES EDUCATIFS	OBJECTIFS	OUTILS ET RESSOURCES
ACCUEIL INFORMATION PREVENTION SANTE	Développer des espaces d'accueil pour les 12/30 ans en différenciant les tranches d'âges et les besoins des jeunes Prévoir des équipes d'animation formées aux enjeux et problématiques de la jeunesse Organiser des temps-forts visant à déployer la prévention là où sont les jeunes	Accueil jeunes Ranch, Accueil ados La Source Services municipaux dont culture, police municipale, urbanisme CCAS Collèges Lycée Parents d'élèves Mission Locale Technowest Technowest Logement Jeunes Réseau IJ Réseau intercommunal Groupe de coordination CTG / CAF
ACCOMPAGNEMENT AUTONOMIE INSERTION SOCIO- PROFESSIONNELLE	Développer et pérenniser des dispositifs favorisant l'autonomie et la mobilité des jeunes Encourager la mise en place de chantiers éducatifs et d'insertion Faire réseau autour des dispositifs de retour à l'emploi (garantie jeunes, etc.) Innover des temps forts autour de la mobilité	
EXPRESSION CITOYENNETE PLACE DES JEUNES DANS LA VILLE	Valoriser l'expression des jeunes à travers les réseaux de communication (web radio, etc.) Intégrer les jeunes dans la vie associative Donner une place à l'expression des jeunes dans l'instance de coordination jeunesse Organiser des événements fédérateurs pour la jeunesse, avec les jeunes	

Pour atteindre ces objectifs, la Ville veut mettre l'accent sur la méthode du « aller-vers », hors-les-murs, en donnant les moyens aux équipes d'animation de pouvoir se déplacer dans l'espace public, en concevant des équipes pluridisciplinaires.

L'aller-vers se construira aussi avec les services municipaux dédiés à la médiation culturelle, et à la Police municipale.

B) La formalisation du partenariat par la création d'une instance de coordination jeunesse



L'humain est au cœur de notre métier.

Aussi, nous attachons beaucoup d'importance à développer des relations de confiance, des relations « gagnant-gagnant » avec les différentes personnes qui nous entourent (adultes et ados).

La transversalité et la collaboration sont donc au cœur de nos priorités.

Nous cherchons à créer des passerelles entre les ados et le monde adulte, et donc entre les différents acteurs du champ éducatif (écoles via les directeurs d'Accueil Périscolaire (APS), collège, services de la mairie, clubs sportifs, acteurs sociaux type MLT, MDSI, ...) et les jeunes.

Nous souhaitons mutualiser les compétences, coopérer, essayer d'adopter une vision collective pour servir des objectifs sains envers les jeunes.

Ces partenariats permettent de mettre l'accent sur la place du jeune dans notre société, la prise en compte de sa parole, la valorisation de l'adolescent, ainsi que son autonomie.

C) LA PLACE DES JEUNES DANS LE PROJET

La place des jeunes dans les projets et instances qui les concernent, est un enjeu majeur qui reste cependant difficile à atteindre.

En France, un jeune sur deux a le sentiment que son avis ne compte pas. Néanmoins, un jeune sur trois s'engage bénévolement et un jeune sur quatre le fait de manière régulière. Il s'agit de l'un des taux d'engagement les plus élevés d'Europe. Loin de se désengager de la vie publique, les jeunes privilégient toutefois de nouvelles formes pratiques citoyennes (pétition, manifestation, engagement dans les clubs sportifs, dans les espaces jeunes, etc.).

Si le soutien à l'engagement revêt un rôle central dans la construction de notre politique de jeunesse, il demeure parcellaire, inachevé et insatisfaisant au regard des attentes exprimées par les jeunes, dans un contexte de fragilisation du lien social qu'ils ressentent fortement.

De nouvelles formes de participation et d'implication émergent. Les travaux de l'INJEP en attestent. Les jeunes sont nombreux à s'engager pour « défendre des idées et des idéaux ». Ils ne sont pas désabusés et se projettent dans le futur mais de manière différente. Ces constats permettent d'être optimistes et créatifs pour leur donner une place dans notre projet.

C'est pourquoi nous proposons de développer plusieurs types d'implication répondant à la pluralité des jeunes, et à leurs désirs et possibilités d'investissement.

Il est aussi à noter que les jeunes ont des disponibilités et temporalités différentes selon leur statut, leur parcours, leur âge et leur profil.

Nous proposons d'associer et d'impliquer les jeunes à plusieurs niveaux :

- Dans le projet pédagogique à travers le choix des programmes, activités, sorties
- Dans le montage de projets ayant un rayonnement pour le territoire : événements, etc.
- Dans l'aide au projet individuel ou collectif des jeunes pour leur premiers départs en vacances, ou autres initiatives
- Dans l'animation du réseau jeunesse à travers des jeunes qui souhaitent s'impliquer à moyen ou long terme
- Dans l'organisation de rencontres et des interactions entre jeunes et décideurs politiques pour encourager la participation active des jeunes à la vie politique et démocratique.

A ce jour, plusieurs groupes de jeunes fréquentant les structures jeunesse sont investis.

Le bénévolat sur des actions dans les structures (dispositif CLAS, ateliers réparations, ...) ou au niveau de la ville (manifestations, transport des seniors l'été, ...) est bien développé.

6- PROJET DE LA STRUCTURE

A) Fonctionnement de la structure

La labellisation IJ, et son fonctionnement, vont être portés par la ville.

Comme vu dans les parties précédentes, deux structures s'adressent aux 12-17 ans.

De part leurs missions, le centre socio-culturel La Source et le point jeune municipal Le Ranch effectuent déjà des services pour les jeunes majeur-e-s. En effet, un accompagnement est effectué « officieusement » avec ce public. Pour la plupart, ce sont d'ancien-ne-s de la structure qui viennent ponctuellement pour des services (cv, lm, recherches administratives diverses, projets de vacances, ...), des renseignements ou tout simplement pour avoir un interlocuteur connu d'eux avec qui partager des problématiques. Ces jeunes, viennent aussi partager sur leurs parcours et expériences auprès des plus jeunes lors de temps forts ou ponctuellement à la demande des animateurs.

L'outil IJ apparaît essentiel sur les deux sites d'autant plus qu'il permettrait un meilleur maillage du territoire et pourrait répondre aux demandes des différents publics qui fréquentent les structures.

Ce projet de structure a donc été réalisé dans une démarche de co-construction puisque les deux entités seront co-actrices de ce dispositif.

B) Lieux

Des permanences vont avoir lieu sur les sites cités ci-dessus afin d'étendre le maillage et pouvoir ainsi répondre à la demande des jeunes de tous les quartiers de la ville.

Le Ranch :

Structure de 150 m2 composée d'un bureau (pièce de confidentialité), d'une cuisine, d'une grande pièce (avec ordinateurs, wifi, imprimante/scanner) et de toilettes.

Ce lieu est situé au centre du Haillan, dans un bois, à proximité du collège, de la médiathèque et d'installations sportives (football, tennis, arts martiaux, skate parc et city).

Cette structure est actuellement un ALSH pour les 11/17 ans. Il fonctionne tous les après-midis, du mardi au samedi en période scolaire, et du lundi au vendredi durant les vacances.



Le centre socioculturel La Source :

Centre social défini juridiquement à travers un EPA (établissement public administratif) situé au sein du quartier Edmond Rostand.

Il se compose de plusieurs espaces dont un dédié aux jeunes ainsi que d'une salle informatique avec 4 postes et une imprimante.

C) Horaires d'accueil public

Temps d'ouverture public pour l'IJ													Ranch	Source
Horaires	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19			
	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30			
lundi	Collège					Ranch							5	5
mardi						Ranch							1,5	0
mercredi	Collège					Ranch							1,5	0
jeudi	Collège					Ranch							1,5	0
vendredi	Ranch					Ranch							4	3
samedi														
													13,5	8
													21,5	

Ranch

Temps fusionné

Source

La Source :

Permanences, les lundis et vendredis après-midi.

Le Ranch :

Volonté de garder les mêmes créneaux, que ce soit hors vacances ou pendant, afin de ne pas perdre le public, pour une meilleure lisibilité.

Accueils partagés, les mercredis et vendredis soir, entre l'IJ et l'ALSH pour répondre à la demande collégienne. Cet accueil permet aussi de mixer les publics, de créer des passerelles entre les générations et de partager des expériences.

Source/Ranch : 2 temps d'accueil IJ les lundis et vendredis, permettant un accueil presque continu sur le territoire.

Les accueils des matins et début d'après-midis s'orientent en direction d'un public sorti du parcours scolaire, ou des demandeurs d'emploi, ...

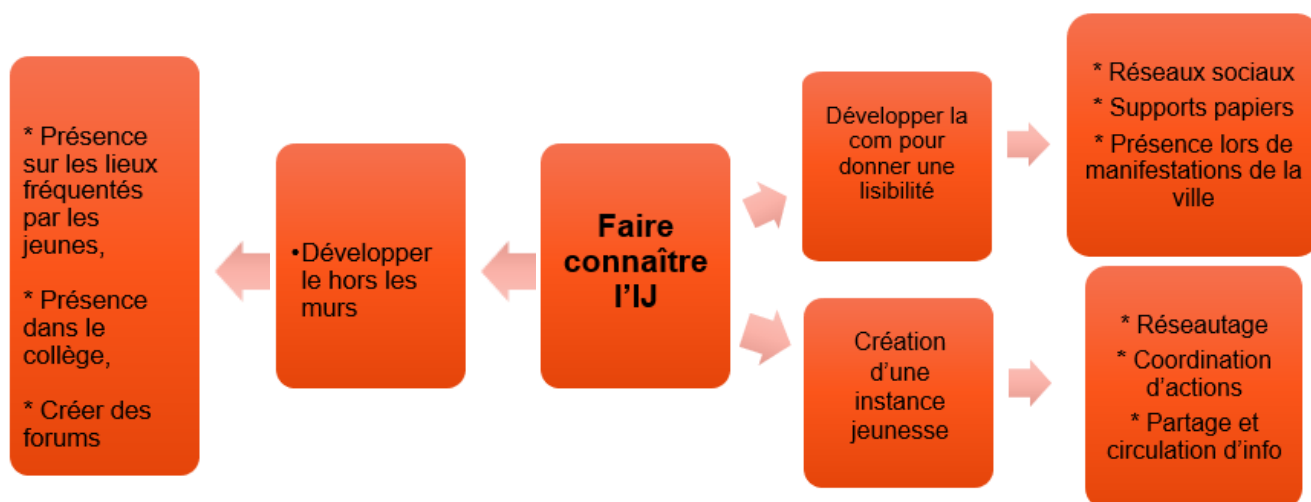
Sur le planning, n'apparaît pas le temps de :

Travail/rencontre Source/Ranch pour IJ (coordination d'action, manif, ...).

Les temps « hors les murs » des structures ne sont également pas fixés. Nous intervenons déjà ponctuellement sur les city stades à proximité de nos structures respectives. Nous allons continuer dans ce sens afin d'aller à la rencontre des jeunes et des adultes ne fréquentant pas les lieux jeunesse.

D) Programme d'actions sur les 3 ans

I. Développer l'information jeunesse.



Actions envisagées :

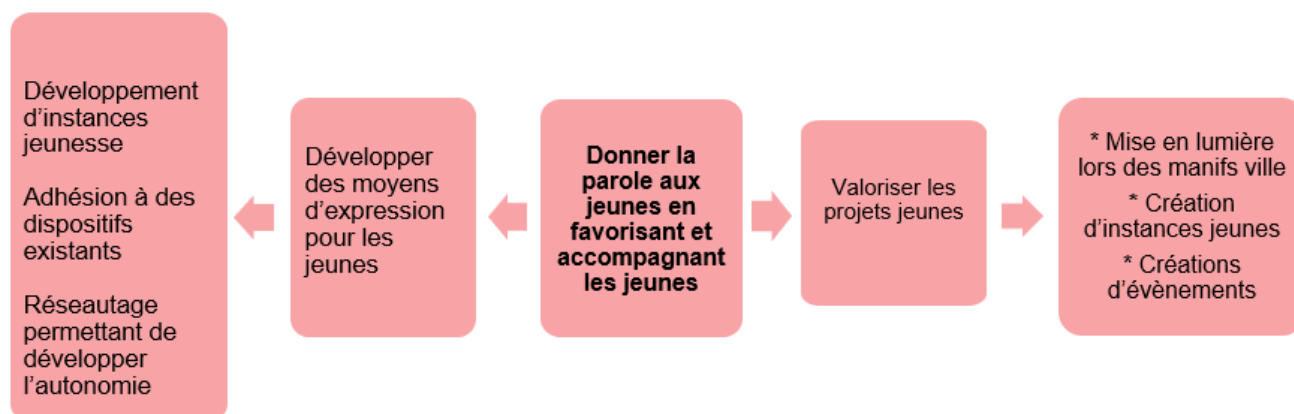
- Travail avec le service com' de la ville et les jeunes : création de supports papier avec identité spécifique (flyers, affiches, ...) et création d'une page internet reliée au site de la ville.
- Réunions régulières avec les partenaires : échange d'info, travail thématique, préparation de forum.
- Présence dans le collège : permanences et ateliers selon l'actualité saisonnière (stage de 3^{ème}, orientation)
- Animations sur les lieux regroupant les jeunes : citys et skate parc.
- Stand mobile (ou vélo cargo ?) pour présenter l'IJ lors des manifestations communales
- Consultation des instances de jeunes créées (cf. p.30 II) pour aval, questionnement diverses, prises de décision, ...

Evaluation :

- Fréquence des réunions de l'instance jeunesse.

- Nombre de projets réalisés
- Fréquentation de l'IJ. Tranches d'âges touchées.
- Retours des partenaires.

II. Favoriser et accompagner les projets jeunes



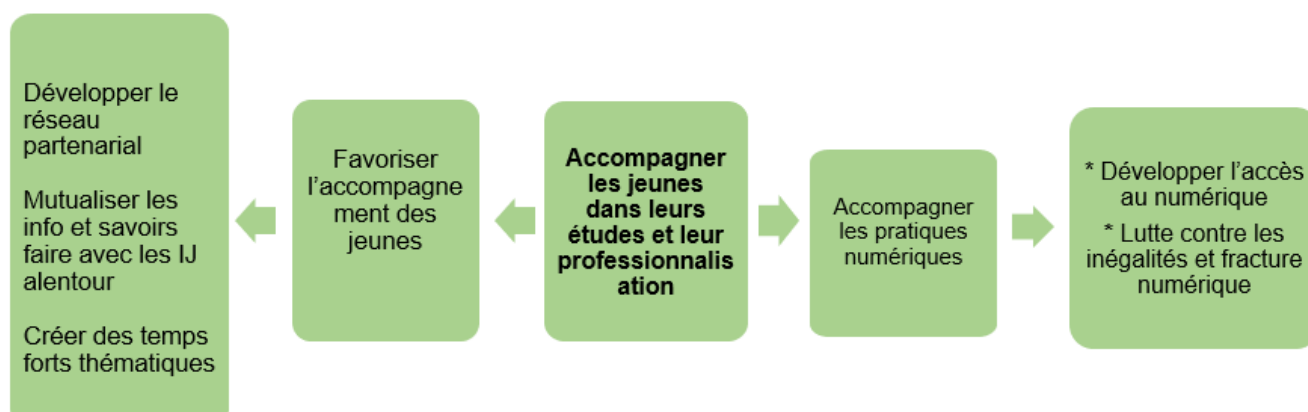
Actions envisagées :

- Maintenir et développer le bénévolat des jeunes sur les structures, ainsi que les actions menées : place des jeunes dans les CA des associations, encourager la place des jeunes dans les conseils de quartier selon les ordres du jour, actions de citoyenneté dans la ville, valoriser l'engagement par les chantiers et les actions solidaires.
- Structurer les instances de jeunes (groupe de bénévoles, groupe de réflexion des sorties et activités, ...) actuelles et rendre lisible leurs actions pour tendre vers la réalisation d'un bureau jeune. Cela permettrait une meilleure communication et répondrait aux envies de certains jeunes (cf. bilan questionnaire, p 19, dernier §)
- Accompagner la création d'événements par et pour les jeunes : soirées organisées, événements sportifs, ...
- Activer les partenariats et donner des moyens aux jeunes de réaliser leurs projets.
- Consolider les projets permettant la transmission par les pairs : témoignages d'expériences de jeunes lors de temps forts.
- Prioriser et valoriser les dispositifs permettant de développer l'autonomie du jeune, comme DestiNAction.

Evaluation :

- Nombre d'instances jeunes structurées, de jeunes y participant et de réunions réalisées
- Nombre de jeunes bénévoles
- Retours des jeunes et des partenaires
- Nombre d'événements créés dont le nombre de jeunes y participant, expression des jeunes sur leurs ressentis. Evolutions apportées.

III. Accompagner les jeunes dans leurs parcours d'étude et leur professionnalisation



Actions envisagées :

- RDV individuels et/ou collectifs
- Organisation de chantiers jeunes l'été
- Aide aux CV et LM en rendez-vous individuels ou collectifs.
- Témoignages d'anciens des structures sur leurs parcours scolaires auprès des jeunes lors de temps forts ou lors de temps conviviaux sur la structure.
- Intervention dans le collège : construction de projets avec les enseignants et les élèves. Proposition de forums et temps forts pendant l'année suivants l'actu : stage de 3^{ème}, orientation, alternance,
- Développer des ateliers numérique en partenariat avec la cyber base qui est à proximité: rapport de stage, aide et ateliers dédiés au maniement des outils de bureautique, animations autour des nouvelles technologies (imprimante 3D, programmation informatique, ...).

Evaluation :

- Nombre de RDV.
- Retours des usagers via questionnaire.
- Identification des partenariats. Retours
- Nb de projets menés.
- Retours des partenaires, des jeunes.

E) Des moyens humains mutualisés et au service de la jeunesse

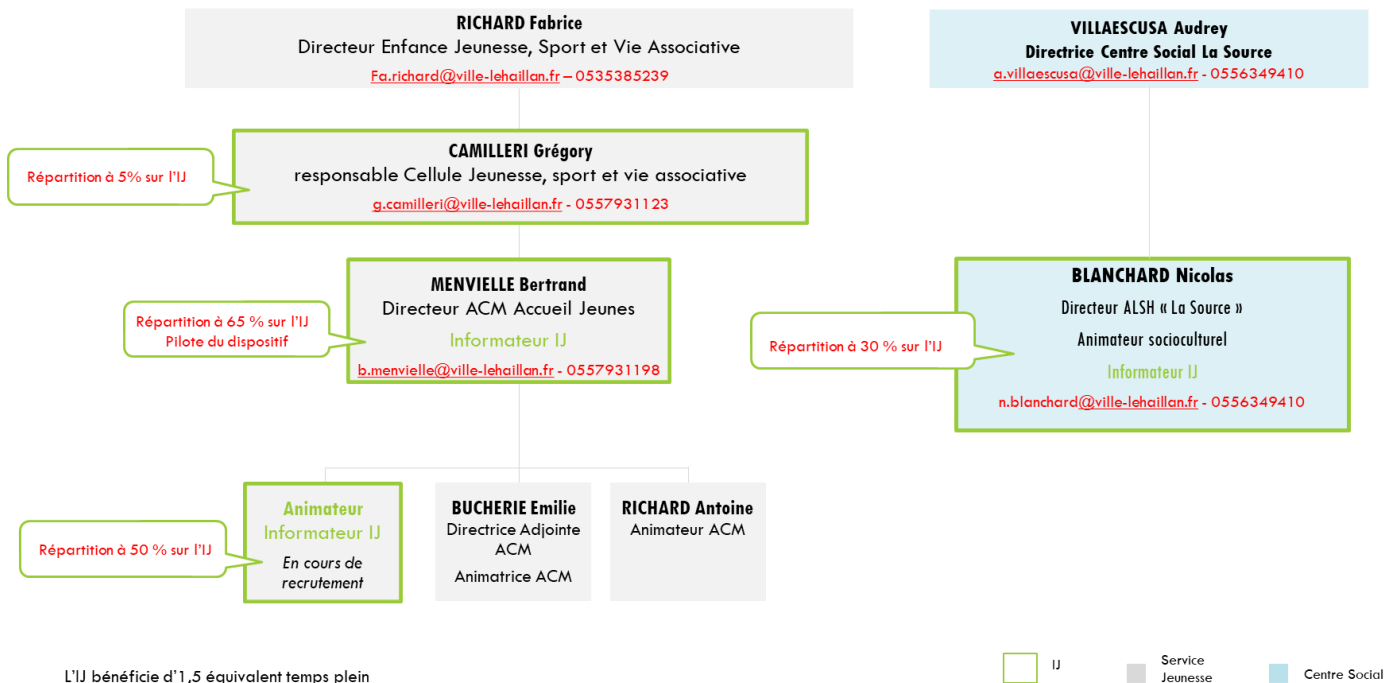
Le futur EIJ est situé au sein du Ranch. Le Ranch est rattaché au service Jeunesse, Vie associative et sports, au sein du Pôle Services à la Population.

1.5 ETP seront dédiés spécifiquement à la mission d'Information Jeunesse.

Un déploiement des ressources humaines sera étudié sur les 3 ans, selon les besoins et les dynamiques créées.

Lieux de l'IJ et personnel y travaillant :

- La Source : 2 animateurs 12/15 ans, dont le directeur de l'ALSH qui sera aussi sur l'IJ
- Le Ranch : 3 animateurs, dont 2 sont PDN. Le directeur (aussi PDN) sera lui aussi sur l'IJ.



F) Le partenariat développé autour de l'IJ

1) Des partenaires institutionnels en soutien des projets :

- **La CAF :**

Promeneurs du Net (PDN) : dépôt de dossier et labellisation en décembre 2019.

2 animateurs présents sur : Facebook (avril 2020) et Instagram (novembre 2020).

Cela nous a permis de poursuivre notre travail quotidien de manière plus formelle pour les instances municipales, les ados et les adultes de la commune.

Faire partie de ce réseau inclut bien sûr une veille éducative sur les réseaux sociaux, mais inscrit aussi la structure dans un processus qui ne concerne pas que la tranche d'âge 11-17 ans mais les 13-25 ans.

Cela implique aussi de pouvoir se dégager du temps pour rencontrer et échanger avec les autres promeneurs du net, effectuer une veille éducative sur les réseaux sociaux, et élargir notre réseau.

- **Le Conseil Départemental : aides aux projets**

- Aide culturelle via le dispositif « #JeunesCultureGironde » : remboursement des places des festivals, ... Des jeunes bénévoles sont actifs tout au long de l'année lors des temps forts communaux (festival Le Haillan est dans la place, arbre de Noël, ...). Après avoir vécu ces manifestations de l'intérieur (réunions d'organisation, tenu de stand, accueil d'artiste, ...), nous utilisons ce dispositif pour accompagner ces jeunes bénévoles pour qu'ils puissent aussi voir des festivals sans aider. Souvent, via le réseau, nous amenons ces jeunes en backstage pour qu'ils puissent rencontrer les artistes.

- Nous déposons, chaque année, un ou deux projets via le schéma départemental qui sont financés à hauteur de 80%. Exemple : projet recyclage/construction, web radio, les chantiers jeunes...

- **Le Conseil Régional : aides aux départs autonomes**

Dispositif DestiN'Action : départ en vacances en autonomie pour les jeunes de 16 à 22 ans. Ce dispositif souffre d'un manque de communication au niveau local. Un travail de communication est à renforcer auprès des parents, des jeunes et des acteurs locaux jeunesse.

2) La diversité des partenaires du territoire :

- **Mission Locale Technowest (M.L.T.) :**

Deux permanences auront lieu sur le territoire, soit une par lieu proposant de l'IJ.

Des réunions trimestrielles entre la MLT, Le Ranch et La Source permettront de croiser les informations sur les différents dispositifs et les projets en cours.

- **Le collège Emile Zola et le futur Collège à Rostand (pas encore nommé) :**

Deux permanences sont prévues sur le temps de la pause méridienne. Ces temps permettront :

- De se faire connaître du public pré-ados / ados
- De porter des projets avec le(s) collègue(s)
- De venir en soutien au plus près des collégiens (recherches de stages, orientation, info santé, ...).

- **Technowest Logement Jeunes (T.L.J.) :**

Une permanence mensuelle a actuellement lieu au sein du CCAS.

- **Médiathèque municipale :**

Lieu ressource avec lequel un travail de groupe devrait être engagé.

- **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :**

Des passerelles sont menées. Nous accompagnons les jeunes et certains parents vers le CCAS pour le pass'sport (aide en fonction du QF pour la pratique sportive ou culturelle en association haillanaise), jeunes bénévoles l'été pour accompagner des seniors lors de leurs achats, ...

- **Les associations sportives et culturelles haillanaises :**

La ville du Haillan compte plus de 100 associations dont une grande partie propose des activités destinées aux jeunes.

Des sorties et actions sont également menées avec certaines associations (VTT, volley-ball, ...) sur les vacances.

- **Le Réseau Santé Prévention (R.S.P.) :**

Ce réseau est constitué des divers acteurs du canton envers la jeunesse (St Médard en Jalles, Le Taillan, Saint Aubin de Médoc et Le Haillan) : CPE des collèges et lycées, infirmières scolaires, animateurs, éducateurs, ... Des thématiques sont travaillées et des actions y sont déclinées sur les territoires.